

## **Le Projet RFEG (2012-2016) porte sur le droit à l'alimentation des minorités ethniques dans le District de Kham, Xiengkhouang.**

### **Qu'est ce que le droit à l'alimentation ?**

---

Le droit à l'alimentation est le droit fondamental de chaque individu à se nourrir dans la dignité et d'avoir accès en tout temps et en tout lieu, à une alimentation adéquate. Les denrées alimentaires doivent être disponibles et en quantité suffisante pour l'ensemble d'une population donnée (sous-tend une production suffisante), mais encore faut-il que tout le monde puisse y avoir facilement accès, y compris les plus pauvres (distribution, accès équitable).

Le droit à l'alimentation est réalisé et la sécurité alimentaire de la population atteinte, dès lors que chaque ménage, chaque individu ou communauté d'individus dispose des moyens nécessaires pour produire ou acheter sa propre alimentation (Olivier De Schutter, rapporteur spécial à l'ONU pour le droit à l'alimentation). L'accès à l'alimentation se définit alors comme l'accès physique et/ou l'accès économique aux biens alimentaires de base.

### **Contexte national**

---

Au Laos, de nombreuses personnes souffrent de malnutrition chronique. Elles sont exposées à des maladies et à une mortalité précoce et les premières concernées sont toujours les plus pauvres à savoir les communautés rurales isolées.. Au sein de ces communautés, les femmes et les enfants en bas-âge comptent parmi les personnes les plus vulnérables. En 2006, 41% des enfants âgés de moins de 5 ans faisaient encore état d'une malnutrition chronique et 14,5% des femmes en âge de procréer (âgées de 15 à 49 ans) souffraient d'une déficience énergétique chronique (Multiple Indicator Cluster Survey 3, UNICEF), plaçant le Laos au rang de 3<sup>ème</sup> pays le plus touché par les problèmes de sous-nutrition en Asie du sud-est.

Malgré les efforts consentis ces dernières années, le gouvernement lao peine à éradiquer la pauvreté et à améliorer l'état de sécurité alimentaire sur l'ensemble du territoire. On relève des progrès notables entre 2002 et 2007. En cinq ans, le taux de pauvreté aurait diminué de 6% dans les zones rurales et de 3% dans les zones urbaines (selon le dernier rapport gouvernemental en date). Toutefois, cette progression demeure particulièrement lente dans les zones de haute montagne, enclavées et difficile d'accès, alors que les zones rurales de plaine et de moyenne altitude connaissent un développement plus rapide.

Le droit à l'alimentation et la sécurité alimentaire sont donc encore loin d'être garantis à l'échelle du pays. Le District du Kham, situé dans la Province de Xiengkhouang, au centre du Laos, a été identifié comme l'un des plus pauvres du pays. Il figure sur la liste des 47 districts classés en zone de « haute priorité » par le gouvernement laotien (sur 142 au total) et fait déjà l'objet d'une stratégie de développement : la stratégie nationale pour la croissance et l'éradication de la pauvreté NGPES (National Growth and Poverty Eradication Strategy) et le plan de développement socio-économique national NSEDP (National Socio-Economic Development Plan).

Le CCL a décidé d'apporter son soutien et son expertise aux communautés ethniques du District du Kham ainsi qu'aux autorités locales de la Province afin de les aider à garantir le droit à l'alimentation des minorités ethniques et atteindre un niveau de sécurité alimentaire satisfaisant. Le CCL mène ce projet en collaboration avec l'association SAEDA (Sustainable Agriculture and Environment Development Association), partenaire privilégié du CCL à Xiengkhouang.

## Contexte régional

---

Le District du Kham, situé dans la Province de Xiengkhouang est une zone rurale sensible. 90% de la population de la province appartient à des minorités ethniques : des communautés *Hmong* et *Khmu* principalement. L'activité économique de la région est basée sur l'agriculture. Les habitants vivent essentiellement de la culture du riz, du maïs et de l'élevage et, une infime partie des revenus est générée par des activités de service et provient de l'artisanat local.

Auparavant, de nombreux villages vivaient de la culture du pavot et de la vente illégale d'opium. Aujourd'hui, les efforts du gouvernement lao pour lutter contre le trafic d'opium ont abouti – les cultures de pavot ont largement disparu – mais les populations n'ont toujours pas trouvé d'alternative viable pour compenser ce manque à gagner. La politique d'intégration des minorités ethniques menée jusqu'à présent – sédentarisation pour les rapprocher des services publics, interdiction des pratiques traditionnelles d'abattis-brûlis perçues comme anti-écologiques – est largement venue restreindre l'accès de ces minorités à la terre ainsi qu'aux ressources naturelles. Leurs moyens de subsistance ont ainsi considérablement diminué.

A cela, il faut ajouter un paramètre supplémentaire. Dans un contexte de crise économique et environnementale globale, les pressions sur le foncier et les ressources naturelles n'ont jamais été aussi fortes dans la région et menacent directement les populations locales. On observe une course des investisseurs aux terres agricoles, afin d'en tirer le meilleur profit. La question du devenir des nombreuses minorités de la région se pose donc en ces termes.

## Les problématiques spécifiques

---

Une grande partie de la population de la province doit régulièrement faire face à des périodes de soudure sévères. La soudure, saisonnière, est cette période entre deux récoltes où le riz et l'eau viennent à manquer. Elle peut durer de 1 à 6 mois. L'épuisement des stocks de riz et l'absence de diversification alimentaire engendrent de nombreux cas de malnutrition dans les villages. Le manque d'hygiène (absence d'eau potable et de latrine), combiné au manque de connaissances des habitants quant aux problèmes de nutrition et de santé ne font qu'aggraver les problèmes de malnutrition. Enfin, l'éducation et la connaissance des habitants de leurs droits fait cruellement défaut. Les minorités sont donc incapables de défendre leurs droits et de se mobiliser pour faire valoir ceux-ci. De ce fait, leur représentation politique est pratiquement inexistante, même à l'échelle locale.

De plus, malgré l'énorme temps de travail consacré au quotidien par les femmes aux tâches agricoles ainsi qu'à leur vie de famille, leur rôle au sein de la société n'est pas reconnu et leur représentation au sein des structures politique inexistante. Il faut ajouter que les organisations de la société civile qui soutiennent les droits des minorités ethniques et portent leur voix connaissent des difficultés à se constituer en association (non lucrative). Cette interdiction a été établie par décret du Premier Ministre.

Pour finir, les autorités locales manquent de connaissance, de compétence et de budget pour mettre en œuvre les politiques nécessaires à la réalisation effective du droit à l'alimentation des minorités ethniques. C'est pourquoi le CCL a décidé d'adopter une méthode de développement basée sur les droits fondamentaux des minorités ethniques.

## Description du Projet

---

A Xiengkhouang, l'action du CCL contribue à promouvoir le droit à l'alimentation et favoriser le processus de démocratisation à travers le renforcement de la société civile lao et *l'empowerment* des communautés rurales (autonomisation, responsabilisation politique). Enfin, elle doit venir promouvoir le droit des femmes et renforcer le rôle des femmes au sein de leurs propres communautés.

L'objectif final du Projet est de permettre aux communautés ethniques d'établir leur propre stratégie de développement et d'avoir une certaine visibilité politique. Pour ce faire, un véritable dialogue doit être établi entre les populations locales et les agences gouvernementales et ce, à tous les niveaux (local, régional, national).

Le projet du CCL à XK est subventionné par la Commission Européenne à hauteur de 300 000 euros. Il se déploie dans 30 villages du District du Kham et doit directement bénéficier aux 15 000 habitants de ces villages et de manière indirecte, à l'ensemble de la population de la région. L'équipe du CCL est basée à Vientiane. Elle est en liaison avec 5 techniciens du district et collabore avec SAEDA, partenaire privilégié du CCL sur ce projet et opérateur principal des enquêtes et interventions sur le terrain.

## Déroulement du projet

---

L'action du CCL à Xiengkhouang se décline en 3 volets :

- Appuyer les autorités locales de la région dans leur politique de réduction de la pauvreté, les aider à honorer leurs engagements en matière de droits de l'Homme et promouvoir le droit à l'alimentation ainsi que le droit des femmes. Concrètement, il s'agit de sensibiliser les autorités locales aux différentes problématiques que rencontrent les communautés ethniques de la région. Ainsi, le CCL accompagne les efforts de démocratisation du gouvernement lao.
- En parallèle, travailler à la consolidation de la société civile lao : favoriser l'émergence de la société civile, l'aider à se structurer et renforcer ses capacités d'action. Ce travail est mené en collaboration avec SAEDA (Sustainable Agricultural and Environment Development Association).

Désignée comme coordinateur principal du projet sur le terrain, elle opère en partenariat avec les professionnels du développement sur place et les autorités locales. Le CCL fournit aux membres de SAEDA l'appui technique et administratif (via des formations en amont), nécessaire à la mise en œuvre du projet. SAEDA est implantée dans la région depuis huit ans et bénéficie d'une bonne connaissance du contexte et d'une solide expérience en matière de développement rural dans la région.

- En premier lieu, une étude préliminaire a été conduite dans chaque village afin de collecter les connaissances, pratiques et comportements des populations liés à l'usage des sols et de la forêt, à la répartition des terres et à la sécurité alimentaire. La base de données ainsi constituée permet d'identifier précisément les contraintes et besoins des populations, les forces et faiblesses de chaque village. Cette étude dite « KAP » (Knowledge, Attitudes, Practices) fait aussi état de données socio-économiques (gender profile).

- Ensuite, les membres de SAEDA interviennent sur le terrain pour informer les villageois sur leurs droits (droit à l'alimentation, droit à l'information, consentement préalable avant signature des contrats, etc.) et les former à des techniques de gestion agricoles durables. Des ateliers sont spécialement prévus à cet effet. Les villageois sont formés par leur tour leurs pairs qui, par extension, partageront leurs

connaissances avec les habitants des villages voisins. Ce partage de connaissance est le « Farmer-to-Farmer extension ». Le processus de diffusion emprunte une architecture en cascade : l'information est divulguée du haut vers le bas (à la source). Le but est que les connaissances de base, nécessaires au développement socio-économique et durable de ces communautés ethniques se propagent à la source, à l'échelle des citoyens.

Divers outils support sont utilisés pour faciliter le partage des connaissances entre villageois : livres, prospectus, manuels, posters et autres supports audiovisuels.

-Enfin, l'accent est mis sur les femmes. Des ateliers de formation regroupant des femmes volontaires dans chaque village sont organisés. Le but de ces ateliers est de permettre à ces femmes de s'émanciper à travers le développement d'activités rémunératrices qu'elles auront mis sur pied. Elles reçoivent le soutien technique et administratif nécessaire du CCL et de SAEDA.

- Le troisième volet porte sur la mise en relation des différents acteurs et parties prenantes au projet. Il s'agit de construire un véritable dialogue entre les communautés ethniques et les différentes délégations gouvernementales, gage d'une meilleure garantie du droit à l'alimentation pour les minorités. Trois grandes réunions seront convoquées pour faire état du suivi et de l'évaluation du projet, analyser et partager les retours d'expérience. Puisqu'il s'agit d'une démarche participative, tous les acteurs impliqués dans le Projet seront présents lors de ces réunions, à savoir :

- les représentants des autorités locales (district/province)
- des agences gouvernementales décentralisées (le bureau de l'Agriculture et de la Forêt, le bureau de la Gestion du Territoire)
- des élus de l'Assemblée Nationale
- les représentants du Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, du Ministère de la Justice, etc.
- ainsi que les représentants des diverses associations et ONG impliqués dans le Projet.

Ces réunions sont l'occasion pour les minorités ethniques et notamment pour les femmes de s'exprimer (leur voix est portée par la Lao Women Union), de partager leurs inquiétude, de faire connaître leurs problèmes, leurs besoins et leurs attentes et de faire le bilan du projet.